

Marseille, jeudi 28 juin 2018

## Communiqué de presse

### **UNE CONVENTION ENTRE LA CARSAT SUD EST ET L'UDCCAS 13 POUR FACILITER LE PASSAGE A LA RETRAITE DES PERSONNES AGEES VULNERABLES DES BOUCHES-DU-RHONE**

Le lundi 2 juillet 2018 à 11h30, la Carsat Sud-Est et l'UDCCAS 13 signeront une convention pour garantir un meilleur accès aux droits retraite pour les personnes âgées vulnérables du département des Bouches-du-Rhône.

Cette convention porte sur deux points :

1 / Les **agents des CCAS seront formés** par la Carsat Sud-Est afin qu'ils puissent informer et orienter au mieux les publics dans leurs démarches d'accès à la retraite.

2/ **Le traitement de dossiers complexes sera fluidifié**, grâce à de meilleurs canaux de communication entre les agences des deux organismes.

#### **Une expérimentation sur le territoire marseillais**

Une action de prévention ciblée sur un échantillon de personnes bénéficiaires du RSA sera réalisée avec le CCAS de Marseille dès le mois d'octobre 2018. Un "**parcours attentionné**" pour suivre leur passage du RSA vers leurs droits retraite leur sera proposé en partenariat étroit entre les travailleurs sociaux du CCAS de Marseille et l'Agence Départementale Retraite de Marseille.

#### **Les signataires de la convention**

Mme **Sylvie CARREGA**, Présidente de l'UDCCAS 13, Vice-présidente du CCAS de Marseille, Adjointe au Maire déléguée à l'Action sociale, aux Centres sociaux et aux Maisons pour tous, Conseillère départementale déléguée au logement  
M. **Vincent VERLHAC**, Directeur Général de la Carsat Sud-Est

#### **La signature de la convention aura lieu**



Lundi 2 juillet 2018 à 11h30



Carsat Sud-Est - Salle Callelongue  
35 Rue George - 13005 Marseille

#### Contacts presse :

Angélique Dobras  
04 91 85 79 13

[angelique.dobras@carsat-sudest.fr](mailto:angelique.dobras@carsat-sudest.fr)

Magali Scheuch  
04 91 85 75 84

[magali.scheuch@carsat-sudest.fr](mailto:magali.scheuch@carsat-sudest.fr)

**L'UDCCAS 13** rassemble soixante-dix CCAS des Bouches-du-Rhône, établissements publics communaux dont les usagers sont majoritairement des personnes rencontrant des difficultés d'ordre social. Parmi ceux-ci, les personnes âgées constituent une catégorie particulièrement vulnérable à laquelle les CCAS apportent aide et accompagnement, notamment dans leur accès à la retraite. Pour soutenir les actions des CCAS, l'UDCCAS 13 développe des partenariats avec les organismes sociaux intervenant sur l'ensemble du territoire des Bouches-du-Rhône, comme la Carsat Sud-Est.

La **Carsat Sud-Est** est un organisme du régime général de la Sécurité sociale, qui exerce des missions de service public. Elle intervient auprès des salariés, des retraités et des entreprises des régions Paca et Corse au titre de la retraite, du bien vieillir, de la gestion et la prévention des risques professionnels et de la gestion des données sociales.

[Retrouvez les missions et les chiffres clés de la Carsat Sud-Est.](#)